

SE PRÉPARER À LA FIN DU RÉSEAU CUIVRE

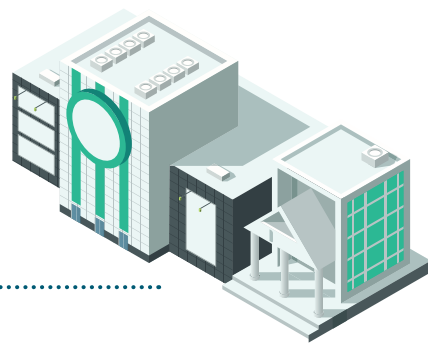
Anticiper la transition

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DES TÉLÉCOMS



**TOUS LES UTILISATEURS, TANT GRAND PUBLIC, QUE COLLECTIVITÉS
OU ENTREPRISES, DEVRONT MIGRER DU CUIVRE VERS LA FIBRE
OPTIQUE OU, DANS CERTAINS CAS, VERS D'AUTRES TECHNOLOGIES.**

Que faire si je suis concerné par la fermeture du réseau cuivre ?



VOUS ÊTES UN UTILISATEUR GRAND PUBLIC

- Vous disposez d'un abonnement à la téléphonie fixe (RTC) et/ou à Internet (ADSL/VDSL), nous vous invitons à vous rapprocher de votre opérateur télécom ou de celui de votre choix afin de souscrire à un abonnement similaire sur une ligne fibre ou sur une autre technologie pertinente.
- Vous disposez d'un abonnement en fibre optique, vous n'êtes pas concerné.



QUELLE QUE SOIT VOTRE SITUATION, LES OPÉRATEURS TÉLÉCOM VOUS ACCOMPAGNENT DANS LA MIGRATION DE TOUTS LES SERVICES INSTALLÉS SUR CUIVRE (TÉLÉPHONIE, INTERNET) VERS LA SOLUTION LA PLUS ADAPTÉE (FIBRE OU UNE AUTRE TECHNOLOGIE).

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE OU UNE COLLECTIVITÉ

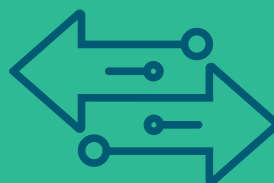
- Vous disposez d'offres sur support cuivre (téléphonie RTC [usages voix, usages spéciaux de type fax, alarme, monétique, etc.] et autres services (Internet ADSL, Solutions VPN, SDSL, etc.) vous serez concerné par la fermeture du réseau cuivre.

Nous vous invitons à vous rapprocher de votre opérateur télécom ou de celui de votre choix pour préparer au plus tôt la migration de tous les services installés sur cuivre (téléphonie et internet) vers une autre technologie (fibre optique en majorité).

Les expérimentations sur la fermeture du réseau cuivre

À QUOI SERVENT-ELLES ?

Dans certaines zones, des expérimentations sont menées par les opérateurs pour accompagner leurs clients vers les offres de substitution au cuivre. Les enseignements tirés de ces tests permettront à tous de se préparer au mieux à la phase plus massive de fermeture du cuivre.



QUELS RETOURS D'EXPÉRIENCE SUR LA FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE ?

La commune de Lévis-Saint-Nom (1 600 habitants, Yvelines (78) a été la première à expérimenter la fermeture du réseau cuivre en mars 2021. Il en ressort une migration, avec succès, de tous les clients cuivre vers la fibre.

De nouvelles zones de tests, avec différents types d'utilisateurs (grand public, entreprise ou collectivité) et de configurations, font l'objet d'une nouvelle expérimentation depuis mi-2021 et jusqu'à début 2023.

Tout ce qu'il faut savoir concernant la fermeture du réseau cuivre



Qu'est-ce que le réseau cuivre ?

Pendant plus de cinquante ans, il a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL et ses nombreuses évolutions (SDSL, VDSL). Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes).

Pourquoi y-met-on fin ?

Sensible aux aléas météorologiques et à l'humidité, le réseau cuivre a atteint aujourd'hui ses limites en termes de débits et ne répond plus aux besoins des Français. C'est pourquoi Orange (ex. France Télécom), propriétaire du réseau cuivre, a annoncé fin 2019, sa volonté de fermer progressivement son réseau cuivre.



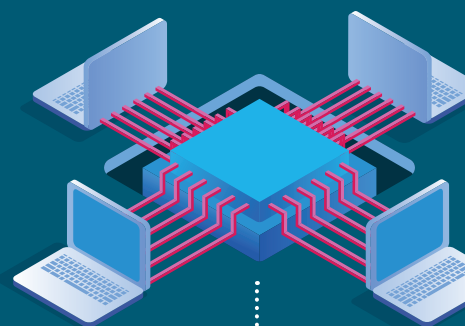
Que signifie la fermeture du réseau cuivre ?

La fermeture du réseau cuivre (ADSL/VDSL/RTC) sera progressive et se fera en deux étapes, avec la perspective d'une substitution totale, d'ici dix ans, du réseau cuivre par la fibre optique principalement.

- 1. Fermeture commerciale :** les opérateurs ne proposent plus de nouvelles lignes cuivre.
- 2. Fermeture technique :** les services s'arrêtent définitivement sur les lignes cuivre existantes.

+ de 4 millions de foyers

supplémentaires raccordés à la fibre optique entre mars 2020 et mars 2021 selon l'Arcep



Pourquoi passer à la fibre ?

La performance du cuivre est largement concurrencée par la fibre optique dont le déploiement prend de plus en plus d'ampleur. Ce rythme rapide est soutenu par le Gouvernement qui s'est engagé à ce que tous les foyers puissent bénéficier de la fibre d'ici 2025. L'appétence des Français pour la fibre optique, qui était déjà forte, a encore pris de l'ampleur en raison de la crise sanitaire qui a intensifié les multiples usages existants et en a créé de nouveaux. Ainsi, selon l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep), ce sont plus de 4 millions de foyers supplémentaires qui ont été raccordés à la fibre optique entre mars 2020 et mars 2021. Le télétravail massif, les visioconférences avec des proches pour maintenir le lien social, la télé-éducation, les consultations de santé en ligne et d'autres usages encore, ont contribué à accroître les besoins en débits et à confirmer la nécessité d'accélérer la transition technologique de la France. Enfin, la transition vers la fibre est également vertueuse d'un point de vue énergétique. Les lignes Internet fixe sur support fibre consomment ainsi 3 fois moins d'énergie que leur équivalent cuivre.

Source : étude «Economie des Télécoms» - décembre 2020 - Arthur D Little pour la FFTélécoms.

Quelques réponses à vos questions sur la fermeture du réseau cuivre



Combien d'utilisateurs sont concernés ?

Plus de 24 millions de foyers français utilisaient encore le réseau cuivre début 2021.

Le processus de fermeture du réseau cuivre (ADSL/VDSL/RTC etc.) est déjà engagé avec les premières fermetures commerciales grand public pour les offres internet (11 millions de lignes d'ici février 2022).



Jusqu'à quand ma ligne cuivre restera opérationnelle ?

Votre ligne sera opérationnelle jusqu'à la fermeture technique du cuivre dans votre zone. Lorsque vous serez concerné par cette fermeture, votre opérateur prendra contact avec vous pour vous proposer des offres de substitution en fibre optique ou sur une autre technologie. Vous restez, bien entendu, libre de donner suite à cette proposition ou de vous reporter sur l'offre de votre choix proposée par un autre opérateur. Cette fermeture du réseau cuivre est progressive et devrait s'achever en 2030 sur le territoire.



Dois-je changer d'abonnement ?

En ce qui concerne le grand public, les offres sur le réseau cuivre (téléphonie et/ou internet) sont remplacées par un abonnement Fibre ou sur une autre technologie. Vous pourrez conserver votre numéro de téléphone actuel **en demandant la portabilité du numéro**.

En ce qui concerne les entreprises publiques ou privées, nous vous encourageons à vous rapprocher de votre opérateur pour faire le bilan de votre installation et déterminer la meilleure solution de substitution possible.



Concrètement, combien est-ce que cela coûte ?

Cela dépendra de l'offre que vous choisirez lorsque vous basculerez et également de l'opérateur choisi.



Puis-je m'attendre à une baisse de qualité de ma connexion ou des conversations ?

Non, bien au contraire, la fibre optique offre une meilleure qualité du signal que le cuivre. Les communications voix sont bien meilleures.

Une connexion à Internet via la fibre optique est, en outre, beaucoup plus stable et robuste.

Enfin, la fibre optique a une meilleure durée de vie avec un cycle de vie plus long, de plus de 100 ans et consomme 3 fois moins d'énergie que leur équivalent cuivre.

Source : étude «Economie des Télécoms» - décembre 2020 - Arthur D Little pour la FFTélécoms.



Si je déménage, comment ouvrir une ligne ?

Si vous déménagez, prenez contact avec votre opérateur et/ou l'opérateur de votre choix pour connaître les solutions les plus adaptées à vos besoins.





Ma commune est concernée par la fermeture commerciale et technique du réseau cuivre, comment celle-ci se passe concrètement ?

Si vous êtes un particulier, vous pouvez contacter dès maintenant l'opérateur de votre choix pour souscrire à un abonnement sur une ligne fibre, en demandant à conserver votre numéro de téléphone pour vos usages.

Dans tous les cas, votre opérateur prendra contact avec vous en amont de la date de fermeture technique afin de vous proposer une offre en remplacement de votre offre cuivre actuelle.

Si vous êtes une administration ou une entreprise, votre opérateur prendra également contact avec vous en amont de la date de fermeture pour vous proposer l'offre de remplacement la plus pertinente. Vous restez, bien entendu, libre de donner suite à cette proposition, de vous adresser à un opérateur concurrent ou bien de demander la résiliation de l'offre si vous n'en avez plus l'utilité.

Quelle que soit votre situation, il est primordial que vous engagiez ce changement vers la fibre (ou vers une autre solution adaptée) suffisamment tôt avant la date de fermeture technique du cuivre, date à laquelle tous les services sur le cuivre s'arrêteront.

Cette anticipation vous permet d'assurer la continuité de vos services sur la fibre optique. Elle est cruciale pour les entreprises disposant d'offres complexes dont la mise en place peut prendre plusieurs semaines.



Que se passe-t-il lors de la fermeture technique du cuivre si je ne suis pas passé à la fibre ou sur une autre solution ?

Si, malgré les sollicitations de votre opérateur, vous refusez de migrer vers une offre de substitution, alors votre accès sera coupé lors de la fermeture technique et votre contrat sera résilié. Ainsi, vous n'aurez plus accès à vos services sur le réseau cuivre (téléphonie fixe, accès à Internet, télévision). C'est pourquoi vous devez impérativement faire le nécessaire suffisamment en amont de cette date si vous souhaitez conserver vos services.



Vais-je pouvoir garder mes équipements en passant à la fibre ?

Pour votre TV, aucun problème. De même votre téléphone, s'il n'est pas trop ancien (moins de 10 ans), sera réutilisable. Ces matériels devront être connectés à l'équipement fourni par l'opérateur (box) qui sera lui-même branché sur une prise électrique.



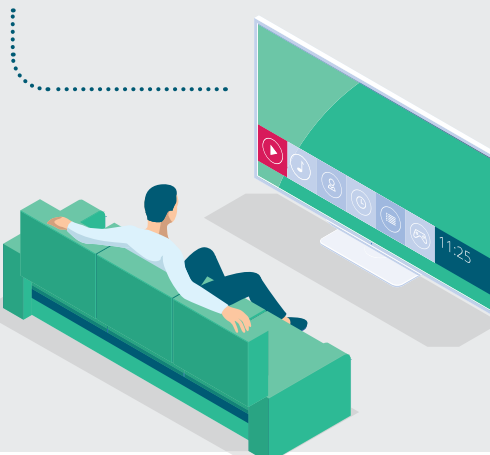
Si ma commune est concernée par la fin du cuivre mais que je subis un échec de raccordement (à la fibre ou à une autre technologie), que se passe-t-il ?

Vous pourrez adresser une demande au service technique de l'opérateur qui s'occupe du raccordement dans votre logement. Une nouvelle intervention sera alors planifiée. Il est ainsi important de bien anticiper la migration vers la fibre et de procéder à celle-ci au plus tôt.



Quel impact pour les entreprises et les collectivités ?

Pour les entreprises et les collectivités, la situation sera similaire à celle du grand public : elles devront souscrire de la même façon à une nouvelle offre de substitution pour entreprises. Cette démarche doit être réalisée en temps utile en prenant le temps d'étudier les différentes options.



Contacts :
Fédération Française des Télécoms :
jdoyen@fftelecoms.org



SE PRÉPARER À LA FIN DU RÉSEAU CUIVRE

Anticiper la transition

Retrouvez plus d'informations à ce sujet et un kit de communication
pour les collectivités locales sur www.fftelecoms.org

Les technologies qui vont fermer :

ADSL • SDSL • VDSL • RTC